Évènement à Bordeaux le 17 septembre 2013

Une conférence de presse qui entretient la confusion sur les modes de communication des personnes malentendantes et des personnes sourdes (Salons Hôtel de Ville à 11h45)

Bordeaux, le 16 septembre 2013 – La Ronde des Quartiers de Bordeaux s'est fixée pour objectif de faciliter la vie des commerçants et s'apprête à remettre à ses adhérents un guide pour les aider à communiquer avec les personnes sourdes. Ce guide, entièrement illustré, présente les formules en langue des signes de politesse, moyens de paiement, vocabulaires spécifiques chez le coiffeur, le boucher ou encore le garagiste, mais aussi au restaurant ou au pressing…

Le Bucodes-SurdiFrance salue cette excellente initiative qui favorisera une meilleure intégration dans la vie de la cité des sourds gestuels, dont le principal mode de communication est la langue des signes.

Cependant, en introduction (page 2), le guide parle de l'accueil des personnes malentendantes. Ce terme utilisé dans ce contexte induit à confusion. Il laisse penser à tort *que lorsque l'on devient malentendant, on acquiert la langue des signes.*

La prévalence de la déficience auditive est estimée à près de 10% de la population française, soit à environ 6 millions de malentendants. D'après le document « Etudes et Résultats – Le handicap auditif en France, n° 589 – août 2007 »[1] environ 28 % des déficients auditifs auraient une surdité moyenne à sévère et environ 6 % auraient une surdité profonde ou totale. Parmi ces personnes, plus de 90 % ont des surdités acquises, c'est à dire qu'elles ont vécu sans difficultés dans un monde oraliste et entendant jusqu'à la perte d'audition. La presbyacousie (surdité liée à la vieillesse) s'installe progressivement après la cinquantaine et touche un nombre croissant de personnes en raison de l'allongement de la durée de vie. Ceci explique que **plus de 95 % des déficients auditifs n'ont jamais appris (et n'apprendront sans doute jamais) la langue des signes**, mais doivent s'appuyer sur leurs facultés de compensation (suppléance mentale, lecture labiale, français écrit) pour pouvoir communiquer. **Toutes ces personnes sont étrangères à la langue des signes** *au même titre que les commerçants adhérents de la Ronde des Quartiers de Bordeaux.*

Le Bucodes-SurdiFrance a édité la brochure **« Parler à une personne malentendante, mode d'emploi»**[2] qui résume quatre précautions utiles et simples à mettre en pratique pour favoriser une meilleure communication avec les personnes qui ont des difficultés à bien entendre. Grâce à ces conseils pratiques, vous pourrez facilement les aider à les dépasser.

1 http://www.auditionecoute33.fr/dossiers/statistiques/deficiences-auditives-en-france
2 http://www.auditionecoute33.fr/actualites/actualites-sur-l-accessibilite/188-parler-a-une-personne-malentendante

Contacts

En Gironde : **Audition Ecoute 33**
Madame Irène Aliouat | Tél. : 06 67 63 87 37 | contact@auditionecoute33.fr
Audition et Écoute 33, association de personnes malentendantes, devenues sourdes et sourdes oralisées, membre du Bucodes-SurdiFrance, reconnue d'utilité publique.
Web : **www.auditionecoute33.fr**

Bucodes-SurdiFrance / 6 Millions de Malentendants
Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey (boîte 83) | 75018 Paris
Tél. : 09 54 44 13 57 | Fax : 09 59 44 13 57 | Courriel : contact@surdifrance.org
Web : **www.surdifrance.org**